

## J-7 avant le lancement du nouveau site internet de l'ANSM

Depuis 18 mois, une équipe dédiée de l'ANSM travaille en concertation avec les associations de patients, les professionnels de santé, le réseau des vigilants, les industriels et les collaborateurs de l'Agence pour vous proposer un cadre numérique plus clair, plus ergonomique, plus simple d'utilisation et plus accessible.

Toujours à la même adresse [ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr), vous y retrouverez toutes les informations relatives à la sécurité des produits de santé et aurez également accès à de nouveaux services, telle qu'une veille entièrement personnalisable.

Rendez-vous le 18 mars pour découvrir notre nouveau site ! D'ici là, nous vous proposons un premier aperçu en vidéo.

**Rendez-vous**  
**18 Mars**

